M. mme X

Mme/M. le Proviseur / le Principal de …

Depuis plusieurs mois, les Assistantes de service social connaissent de nombreuses difficultés administratives liées à la gestion de leurs déplacements et du remboursement de leurs frais.

Ainsi, depuis l’année dernière, certains d’entre nous attendent encore le remboursement de leurs frais et cette année nombre d’entre sommes bloqués dès la saisie de nos ordres de mission.

Nos missions nous conduisent à des déplacements de plus en plus fréquents pour rejoindre les établissements de notre secteur mais aussi pour rencontrer à leur domicile des familles qui ne peuvent se déplacer.

Ces déplacements peuvent parfois être très importants et engendrer des frais conséquents en particulier dans les secteurs ruraux.

Nous ne pouvons supporter plus longtemps la charge des frais liés à nos missions sans compromettre notre situation financière et pénaliser nos familles.

Dans l’attente d’obtenir la garantie de procédures de saisie des frais constantes et de délais de remboursement raisonnables et en réponse à un appel du syndicat Sgen-CFDT Lorraine, je vous informe que je suspends mes permanences dans les établissements autres que celui de ma résidence administrative. Bien entendu, je continuerai à me déplacer pour toute situation relevant de la protection de l’enfance en danger.

En espérant que le Rectorat apporte une solution rapide à nos difficultés, je vous prie d’agréer Mme/M. le Proviseur / le Principal l’expression de mes salutations.